

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ



Projet Budget initial 2017
Conseil d'administration du 16 décembre 2016



Note de présentation

BUDGET INITIAL 2017

La préparation budgétaire 2017 s'achève par la présentation du budget primitif aux administrateurs au cours de la séance du conseil d'administration du 16 décembre 2016. C'est l'aboutissement d'une démarche longue et concertée avec l'ensemble des composantes entamée dès le mois de juin 2016 avec les premiers dialogues de gestion et poursuivie tout au long du dernier trimestre avec la suite des dialogues de gestion réalisés avec non seulement l'ensemble des composantes mais aussi avec les unités mixtes de recherche, la présentation et le vote de la lettre de cadrage, la construction du tableau de répartition des dotations entre les composantes, l'élaboration des budgets et le vote des conseils de gestion des composantes universitaires. Ces discussions importantes dans le fonctionnement de l'établissement se sont déroulées pendant presque six mois au cours desquels les acteurs politiques, les responsables administratifs et les services ont collaboré activement pour aboutir au résultat présenté dans cette note.

D'un point de vue technique, le budget est présenté pour la deuxième année, sous un nouveau format consécutif à la mise en application des dispositions du décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP). A ce titre, l'établissement n'a pas bouleversé l'architecture budgétaire comme le permettait la GBCP, le choix étant une appropriation « en douceur » de cette réforme. Il conviendra néanmoins dans les deux années à venir de revisiter l'organisation financière du fait de cette réforme et des processus de dématérialisation des factures qui débutent au premier janvier 2017.

Les états prévisionnels sont les suivants :

Soumis au vote du C.A :

- Le tableau des autorisations budgétaires (autorisations d'engagement, crédits de paiement et prévision de recettes).
- Le tableau d'équilibre financier.
- Le compte de résultat prévisionnel et le tableau de financement prévisionnel (document agrégé en personnel, fonctionnement et investissement). (Situation patrimoniale)
- Le tableau des autorisations d'emploi.
- Le tableau agrégé des opérations pluriannuelles.

Transmis pour information du C.A :

- Le tableau des dépenses par destination et des recettes par origine.
- Le tableau des opérations sur recettes fléchées.
- Le tableau des opérations pour comptes de tiers.
- Le plan de trésorerie.
- Le tableau détaillé des opérations pluriannuelles par nature budgétaire et programmation.
- Le tableau de synthèse budgétaire et comptable.
- L'annexe immobilière.
- Le tableau retraçant les moyens des unités mixtes de recherche.

Pour permettre une appropriation des concepts de la GBCP, les notions suivantes expliquées dans la note du budget 2016 sont reprises.

Les crédits budgétaires présentés sont répartis en 2 catégories, conformément à la réglementation nouvellement en vigueur :

- Les autorisations d'engagement (AE) (limite des dépenses pouvant être engagées avec des paiements potentiellement ultérieurs à 2017)
- Les crédits de paiement (CP) (limite des dépenses pouvant être ordonnancées ou payées en 2017)

Chaque catégorie, AE et CP, est elle-même répartie en 3 enveloppes limitatives :

- L'enveloppe de fonctionnement
- L'enveloppe d'investissement
- L'enveloppe de masse salariale ou de personnel

Seule l'enveloppe de personnel fonctionne obligatoirement en AE = CP.

Les recettes budgétaires conservent leur caractère estimatif et correspondent à des prévisions d'encaissement en 2017 à rapprocher de titres à réaliser en 2017 ou émis antérieurement à 2017.

La notion de budget évolue pour ne prendre en considération que les dépenses décaissées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017 ainsi que les recettes encaissées au cours de cette même période.

Les prestations internes et les refacturations entre entités n'apparaissent plus comme des opérations budgétaires. Elles donneront lieu à des virements périodiques d'AE entre composantes sur la base de factures pro-forma.

Les opérations non décaissables en dépenses (dotation aux amortissements, variation de stocks...) et les opérations non encaissables en recettes (reprise sur amortissement, provision) complètent le compte de résultat.

Certaines opérations décaissables ou encaissables ne sont plus budgétaires et figurent dans le tableau d'équilibre financier à la rubrique « opérations pour comptes de tiers » et dans le tableau de financement : il s'agit des prêts, des cautions et de leurs remboursements. La TVA collectée et la TVA déduite figurent également dans les opérations pour comptes de tiers.

Enfin, le budget respecte les grands principes des finances publiques :

- Principe d'annualité : le budget coïncide avec l'année civile et décrit toutes les recettes et dépenses qui se rattachent à l'exercice.
- Principe de sincérité : ce qui implique exhaustivité, cohérence et exactitude des informations budgétaires (en fonction des informations disponibles lors de la préparation)
- Principe de spécialité : ce qui permet d'indiquer le montant et la nature des autorisations budgétaires données par l'organe délibérant. Le niveau de spécialité est l'enveloppe budgétaire par nature de dépenses limitative.
- Principe d'unité : toutes les recettes et toutes les dépenses figurent dans un même document et sont présentées simultanément au vote de l'organe délibérant.

- Principe d'universalité : l'ensemble des recettes couvre l'ensemble des dépenses. Il n'y a pas de contraction possible entre dépenses et recettes.

Il reste à mentionner que la présentation du budget au format GBCP est réalisée avec un système d'information adapté très récemment par l'éditeur. Cette situation a généré une surcharge importante et une complexification de la préparation du budget avec notamment l'obligation de reprendre individuellement toutes les conventions actives, plus de 600. Pour chacune il a fallu déterminer pour les tranches restant à mener la répartition entre les trois masses et pour la durée restant à courir. Si le budget est bien global, il n'en demeure pas moins que les conventions sont individualisées. Cela complexifie les projections qui peuvent conduire à des sur évaluations, les projets étant rarement conduits au rythme espéré. Cela pourra impacter les taux de réalisation et le calendrier budgétaire.

LE CONTEXTE :

L'établissement ne connaît pas encore de façon certaine la dotation que lui versera l'Etat au titre de 2017. Néanmoins le ministère a transmis courant novembre, soit avant le vote de la loi de finances par le parlement, diverses informations qui ont pu être prises en compte dans le cadre de cette préparation budgétaire.

- Ainsi la réserve de précaution devrait être maintenue au niveau de celle de l'année 2016 à savoir 862 450€
- La hausse du point d'indice qui interviendra au 1^{er} février 2017, après celle du 1^{er} juillet 2016 est compensée. Le coût calculé par le ministère (1 216 361 €) est conforme aux calculs de l'établissement et ne représentera pas une charge nouvelle par l'établissement, à l'exception des supports financés par l'établissement. Cette somme est intégrée au BP, couvrant la charge équivalente.
- Pour l'UFC le plan de modernisation des parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) devrait engendrer un surcoût calculé et compensé par le ministère à hauteur de 253 880 €. Cette somme est également intégrée au BP couvrant la charge équivalente qu'il est plus difficile pour l'établissement de calculer de façon certaine du fait de la complexité du dispositif.
- Il n'est pas prévu au niveau national de compensation pour faire face au GVT. Il revient donc à l'établissement d'en assurer le financement. Ce point est présenté très régulièrement au CA. De nombreuses économies ont été demandées à toutes les structures et le principe de contribution qui est maintenant bien compris restera au niveau de 2016.

Le tableau ci-dessous retrace les surcoûts restant à la charge de l'établissement pour chaque année ainsi que l'effet cumulé depuis 2010 :

Impact du GVT sur la masse salariale de l'UFC depuis le passage aux RCE						
	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Surcoût estimé	443 000	1 310 612	1 078 433	453 735	657 689	965 844
Compensation MESR	359 872	346 822	444 812	-	474 980	-
Différence cumulée à la charge de l'UFC	83 128	963 790	633 621	453 735	182 709	965 844
		83 128	1 310 612	1 078 433	453 735	182 709
			83 128	1 310 612	1 078 433	453 735
				83 128	1 310 612	1 078 433
					83 128	1 310 612
TOTAL	83 128	1 046 918	2 027 361	2 925 908	3 108 617	4 074 461
TOTAL CUMULE	83 128	1 130 046	3 157 407	6 083 315	9 191 932	13 266 393
Montants intégrés dans le socle.						
Les autres compensations MESR ne sont pas intégrées						
En 2014 : 908 041€ de GVT total dont 250 353 € compensé par l'Etat au titre des revalorisations indiciaires des agents de catégorie B et C.						
En 2015 : 1 218 007 € de GVT total dont 252 163 € compensé par l'Etat au titre des revalorisations indiciaires et des majorations indemnitaires des agents de catégorie B et C.						

Une étude est actuellement en cours au sein de la DRH afin d'analyser plus finement le GVT dont les effets ne font que se cumuler. L'établissement participe chaque année à l'enquête menée par la CPU pour intervenir auprès du ministère.

D'autres éléments nouveaux interviendront en 2017. Parmi ceux-ci il convient d'en évoquer un certain nombre.

L'université débutera son nouveau contrat quinquennal, qui devrait être signé en début d'année. Par mesure de prudence budgétaire il n'est pas prévu au BP de crédits supplémentaires au titre du nouveau contrat, mais cela pourra être modifié en cours d'exécution par exemple lors du budget rectificatif de milieu d'année. Les seules modifications apportées concernent les dotations des équipes de recherche du fait du regroupement de trois équipes dans d'autres déjà existantes. Ainsi les crédits accordés au « centre Tesnières » sont affectés au « CRIT », ceux accordés à l'équipe « estrogènes » sont répartis entre « interaction hôte-greffon » et « neurosciences » et enfin ceux accordés à « I4S » sont en attente d'affectation. En attendant le travail mené par la commission de la recherche pour redéfinir les attributions sur de nouveaux critères et/ou pour répondre à d'autres changements, 80% des crédits seront ouverts dans les CR des équipes. Les 20% restant seront attribués après décision de la commission de la recherche, ils sont ouverts au budget prévisionnel mais en attente d'affectation.

Les budgets des écoles doctorales seront ouverts à la COMUE du fait du transfert de compétence. En terme financier, l'impact est réduit puisque le montant transféré se situe entre 180 000 à 200 000 €. Les dépenses relatives à la politique doctorale relèveront de la COMUE, l'UFC gardera dans les droits d'inscription les parts relatives au SCD, au SUMPPS et au FSDIE soit 55,10€/par étudiant.

La réforme des primes avec l'extension aux personnels des filières de bibliothèques et ITRF du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) devrait se poursuivre. Ces deux catégories de personnels doivent passer à ce nouveau régime en juillet ou septembre 2017. En l'état actuel de ce dossier et des échéances à venir il est difficile d'anticiper.

La note interne de la direction du budget du 30 novembre 2016 évoque le taux 2017 du CAS pension-employeur. Il reste inchangé à savoir 74,28% pour la pension civile, 0,32%, pour le taux de financement des allocations temporaires d'invalidité à la charge de l'employeur. Cela fait perdurer le taux de la cotisation employeur à 74,6%.

LES CHOIX POLITIQUES 2017 :

Depuis 2012 la priorité est accordée aux emplois. Ce choix a permis au conseil d'administration de voter une campagne d'emplois pour 2017 de 111 postes. La vision globale que je souhaite a franchi une nouvelle étape en étudiant au même moment l'utilisation des supports de PAST. Comme l'an passé les postes ITRF publiés lors de la campagne d'emplois sont proposés à l'ensemble des collègues par le biais d'un mouvement pour offrir une possibilité de mobilité aux collègues concernés. Cette possibilité a été étendue aux collègues de l'AENES. Il conviendra de tirer, au terme de ce mouvement interne, des enseignements afin d'améliorer le processus de mobilité interne sans alourdir les tâches de gestion.

Nous avons décidé la poursuite de l'allègement, au cours de la première année de prise de fonction, du service d'enseignement des nouveaux enseignants-chercheurs titulaires afin de permettre l'ancrage recherche. Cela constitue une réelle opportunité offerte aux nouveaux collègues pour mieux s'intégrer et mener, dans de meilleures conditions, leurs activités aussi bien d'enseignement que de recherche dans leur nouvel établissement. Le bénéfice est donc réel, pour tous les membres de la communauté, en particulier les étudiants.

A partir du contexte exposé précédemment, les grands axes politiques retenus sont les suivants :

- Suite aux dialogues de gestion, j'ai souhaité limiter au maximum les impacts financiers sur la formation et la recherche. Les volumes 2016 sont donc reconduits en 2017.
- L'enveloppe globale des dotations des composantes est maintenue au même niveau, qu'il s'agisse de la part dite DGF (la répartition de cette enveloppe répond à des principes, présentés ci-après) ou de celle des heures complémentaires. Par contre dès que la nouvelle carte des formations sera connue, des calculs seront élaborés en prévision de la rentrée suivante. Des ajustements pourraient être faits dès 2017 au cas où l'ampleur des variations puisse avoir un impact sur cet exercice.
Ce maintien des dotations représentera un effort pour tous, dont il convient d'apprécier l'ampleur, au regard en particulier de l'augmentation des effectifs étudiants, très sensible dans certaines formations.
- J'ai décidé un appel à projet « émergence » pour les équipes de recherche en 2017. La commission de la recherche devra sélectionner les dossiers.
- Comme l'an passé, au-delà des opérations de mise en sécurité ou d'intervention d'urgence, les investissements immobiliers seront structurés autour des opérations retenues dans le cadre du CPER (Bouloie - centre-ville - Belfort) et permettront de poursuivre la maîtrise de l'immobilier et l'amélioration des conditions de travail. L'augmentation du taux d'occupation des locaux doit rester une préoccupation constante

et l'implantation sur l'ensemble des sites doit être rediscutée. Cette contrainte pèse sur le budget, sur l'organisation du travail et sur nos indicateurs immobiliers.

- L'effort consenti l'an passé pour assurer et augmenter notre visibilité à l'étranger en développant les relations internationales sera maintenu, notamment en encourageant la mobilité entrante et sortante et en maintenant le label HRS4R.

LES PRINCIPES DE CONSTRUCTION BUDGETAIRES :

Pour 2017, les actions communes sont valorisées à hauteur de 1 908 000 € au titre de la dotation Etat et également financées par des contributions SAIC, CLA, et CTU respectivement à hauteur de 85 000 €, 200 000 € et 50 000 €.

Les composantes et services ont ainsi une DGF fixée à 6 715 599 €, montant identique depuis 2014. Les calculs et les résultats obtenus figurent dans le document intitulé «simulation budgétaire». La méthode d'allocation des moyens aux composantes, mise en place en 2013, est maintenue et ses principes ont été présentés et approuvés lors de la conférence des directeurs de composantes et lors de la séance du CA du 4 octobre. Elle permet, à la fois, une approche pluriannuelle et une démarche incitative. Les données ont naturellement été actualisées avec les chiffres les plus récents. Ainsi, pour les surfaces, la situation retenue est celle existante au 1er janvier 2016 complétée avec les taux d'occupation des salles banalisées constatées pendant l'année universitaire 2015/2016. Pour les étudiants, les effectifs considérés sont ceux des inscrits également au titre de cette même année, avec les présents aux examens constatés en septembre 2016 pour l'année écoulée.

Pour que la réflexion se poursuive et que des actions efficaces soient engagées en prévision de la nouvelle carte des formations les étudiants des filières à faibles effectifs (L3 < à 50 et M2 < à 30) ne sont pas pris en compte dans les effectifs retenus.

La répartition a été effectuée à partir d'un socle et d'une part variable, après avoir réparti la DGF des entités ne répondant pas au modèle sur la base 2015. Le socle, qui représente 80% de la dotation globale, correspond, en 2017, à la moyenne des quatre dernières années et intègre ainsi les variations importantes de 2013 et 2014. La part variable (20%) a été calculée à partir de la pondération suivante, pondération modifiée à la marge cette année :

Pondération				
Etudiants	50%	80%	Présents	40%
		20%	Inscrits	10%
Surfaces	30%	50%	M ²	15%
		50%	Taux Occupation	15%
Ressources	20%		Ressources	20%
Total	100%			100%

Par rapport aux critères retenus pour l'année 2016, l'évolution est la suivante.

Les ressources passent de 10% à 20% au détriment des surfaces qui passent de 40% à 30%. Au sein du critère « étudiants », les présents aux examens sont pondérés à 80%, et 20% pour les inscrits, et au sein du critère surfaces la sous pondération reste la même mais le poids global des deux sous-critères diminue de 5% du fait de la baisse du critère surface de 40 à 30%.

Le tableau suivant présente le montant de la DGF ainsi répartie rapprochée des DGF depuis 2012:

	DGF 2012	DGF 2013	DGF 2014	DGF 2015	DGF 2016	DGF 2017
901	360218	390 517	446 094	446 609	463 142	477 666
902	175805	206 172	249 874	253 258	259 883	281 207
903	918429	859 557	852 520	830 490	830 694	843 795
904	801189	783 441	889 646	806 070	800 401	822 959
905	670979	683 555	598 582	623 382	596 247	591 084
906	517491	464 047	453 378	449 241	442 810	423 418
911	586048	561 453	573 806	569 833	567 463	575 938
912	546752	549 858	575 936	571 648	589 256	610 112
914	70303	72 747	81 809	83 604	90 184	76 919
916	500	475	475		0	0
917	41160	51 300	51 300	51300	51 300	51 300
918	740000	641 505	556 207	555 193	538 663	508 730
921	451001	428 450	428 450	448 450	448 450	428 450
923	908000	862 600	777 100	561 700	574 785	561 700
924	122400	116 280	116 280	116 280	117 780	117 780
926	342000	342 000	342 000	342 000	342 000	342 000
928	2675	2 542	2 541	2 541	2 541	2 541
999	0		20 501	4 000	0	0
Total	7 254 950	7 016 499	7 016 499	6 715 599	6 715 599	6 715 599

Remarques :

- ✚ Dotation spécifique SMP en 2014 pour achat de tablettes (examen national classant)
- ✚ Prélèvement de la contribution SCD aux abonnements électroniques effectuée à la source de la SCSP à partir de 2015.
- ✚ Intégration de l'IPAG à l'UFR SJPEG en 2015
- ✚ Dotation spécifique à partir de 2016 d'éloignement pour STGI et IUT BM (15K€).
- ✚ DGF UpFR Sports à partir de 2016 complétée par dotation spécifique pour gratuité sport loisir.
- ✚ DGF ESPE complétée par dotation Etat au titre des droits stagiaires.

A la dotation ainsi déterminée pour les composantes, s'ajoutent des crédits au titre du contrat quinquennal et le montant des heures complémentaires, comme déjà évoqué. Tous ces crédits sont répartis entre les composantes, à la suite du dialogue de gestion mené depuis juin. Les éventuelles économies réalisées sur ces crédits globaux par les composantes impacteront immédiatement et positivement leur budget au titre de la même année (sans report possible).

Malgré une légère hausse en 2015, l'impact sur les heures complémentaires est constaté depuis 2012, et ces économies qui ont pu atteindre 1M€cumulé par rapport à 2012 permettant ainsi aux composantes de réaliser des choix, en investissement comme en fonctionnement. Le système de compensation entre composantes pour les heures complémentaires sera poursuivi.

La répartition de la DGF et des contrats quinquennaux recherche d'une part et formation-vie étudiante d'autre part est complétée par les données relatives à la formation continue, soit 1 389 154 €répartis et les données relatives à l'apprentissage, dotation ou recette du CFASUP, pour 1 261 400 €répartis.

De plus, les autres recettes propres ou subventions encaissables en 2017 complètent les éléments précédents et permettent de définir le montant maximum des crédits de paiement dont chaque composante disposera.

On retrouve les dotations de chaque composante dans le tableau récapitulatif suivant :

REPARTITION DES DOTATIONS DES COMPOSANTES - BUDGET INITIAL 2017

	DGF répartie	Dotation MS	CQ R	CQ LMD-VE	APPRENTISSAGE	FC	TOTAL DOT
901	477 666	660 900	200 280			35 536	1 374 382
902	281 207	589 579	62 776		65 835	304 579	1 303 976
903	843 795	571 540	895 691	6 000	325 565	155 488	2 798 079
904	822 959	265 240	308 895			397 308	1 794 402
905	591 083	339 710	11 096	35 000		11 473	988 362
906	423 418	471 860	40 040		38 285	21 724	995 327
911	575 938	525 780			340 670	150 790	1 593 178
912	610 112	912 471			427 975	169 697	2 120 255
914	76 919	160 780				21 311	259 010
917	51 300		36 480				87 780
918	508 730	66 740	7 600			69 069	652 139
920							0
921	428 450		602 352	2 483 611			3 514 413
922							0
923	561 700		22 800	464 500			1 049 000
924	117 780			80 000			197 780
926	342 000					52 179	394 179
927							0
928	2 541						2 541
999			38 000	1 104	63 070		102 174
TOTAUX 2017	6 715 598	4 564 600	2 226 010	3 070 215	1 261 400	1 389 154	19 226 977

Commentaire : pour les IUT bénéficiant d'un BPI les crédits d'apprentissage sont traités en recettes propres et non en dotation.

Dans le domaine de la vie étudiante, je souhaite maintenir le volume des contrats étudiants. La politique de gratuité de la promotion du sport, qui profite à tous les étudiants de l'université, sera elle aussi poursuivie. Le nouveau souffle que connaît le BVE doit se confirmer et les financements assurés par le FSDIE participent de cette dynamique autour de la vie étudiante.

La création du service culturel de l'université étant d'ores et déjà une réussite, ce service pourra accompagner les actions de promotion de la culture au profit des étudiants.

L'axe gouvernance constitue toujours l'axe privilégié sur lequel seront recherchées les économies.

Une vigilance toute particulière devra être portée une fois encore sur la consommation des fluides. L'augmentation continue de leur coût incite toujours à la plus grande prudence dans ce domaine. En effet, après 6 300 m² supplémentaires en 2015 (Témis Science), 1 500 m² (MSHE) rejoindront le patrimoine immobilier de l'université début 2017. L'abandon du bâtiment de la place Leclerc reste donc une nécessité et les opérations que le CPER permettra sont également essentielles pour la bonne santé financière de l'établissement.

D'autres objectifs poursuivis peuvent être évoqués dans le cadre de la présentation de ce budget :

- soutien de l'UFC à l'UBFC ;
- soutien pour la réussite de l'ISITE ;
- développement de la démarche qualité particulièrement pour les formations ;
- maintien de la carte des formations 2012/16 malgré la hausse des effectifs ;
- mise en place et accompagnement des collégiens ;

Dans ce contexte évolutif notre détermination à faire évoluer notre établissement doit se poursuivre et je m'y engage. Il me semble important de rappeler la place que l'université occupe régionalement et nationalement mais aussi celle qu'elle doit tenir bien au-delà de ces limites territoriales.

L'ANALYSE DES ETATS PREVISIONNELS:

LE TABLEAU DES EMPLOIS :

Le plafond d'emploi soumis au vote (2 607 ETPT) comprend l'intégralité du plafond d'emplois état délégué à l'UFC (2297 ETPT) et un plafond d'emplois sur ressources propres inchangé par rapport à 2016 (310 ETPT, cf. tableau des emplois).

Les effectifs devraient rester stables en 2017, avec une prévision s'établissant à 2 470 ETPT en moyenne sur l'année 2017, identique à celle de 2016.

LE TABLEAU DES AUTORISATIONS BUDGETAIRES :

Présenté en 3 parties, l'établissement, le SAIC et le tableau agrégé, il comprend les autorisations d'engagement et les crédits de paiement pour la partie « dépenses » et les prévisions de recettes encaissables pour la partie « recettes ».

L e s r e c e t t e s :

En format GBCP, le budget ne comprend que 2 catégories de recettes : les recettes globalisées et les recettes fléchées (recettes dont l'utilisation est prédéterminée, généralement par le financeur : financements reçus dans le cadre des investissements d'avenir, financement des contrats de recherche...).

Les recettes globalisées sont en règle générale encaissées au cours de l'exercice.

Les recettes fléchées sont généralement assorties d'un échéancier de versement. Il en résulte un décalage entre le décaissement des dépenses et l'encaissement des recettes, avec un impact sur le solde budgétaire et sur la trésorerie.

Il n'y a budgétairement plus de distinction entre recette de fonctionnement et recette d'investissement. Les recettes restent estimatives.

Les opérations sans encaissements (prestations internes, variation de stocks, reprises sur amortissements, dépréciations et provisions...) ne figurent plus dans la construction budgétaire, mais certaines données apparaissent dans le compte de résultat ou le tableau de financement.

Le montant des prévisions de recettes agrégées est de :	211 461 655 €
<u>Ce montant se décompose en :</u>	
Etablissement :	196 792 504 €
SAIC :	14 669 150 €

Pour mémoire, pour le budget primitif 2016, les éléments étaient les suivants :

Budget agrégé :	202 794 979 €
Etablissement :	189 771 057 €
SAIC :	13 023 922 €

Les recettes fléchées, pour un montant de 27 057 812 € correspondent aux contrats de recherche et aux opérations immobilières dont notamment les opérations CPER Région MSHE et CPER Etat Bouloie après TEMIS. Les autres recettes, globalisées, sont retracées dans le tableau suivant :

RECETTES GLOBALISEES AGREGEES			
Subvention pour charge de service public (sur la base notification du 1 ^{er} septembre 2016 complétée) et autres financements de l'ETAT		148 596 050	SCSP MS
	164 530 032	15 016 922	SCSP FCT
		107 520	FP ESPE stagiaires
		92 305	Mise à disposition
		30 000	Déplacements CNU
		5 000	Organisation concours
	
Autres financements publics		203 233	Région
	1 464 420	112 500	Préciput ANR
		611 853	UE
		536 834	Autres collectivités
Recettes propres		3 480 408	Inscriptions
	18 409 391	711 000	Taxe d'apprentissage
		1 841 595	Formation continue, DU
		12 376 388	Autres recettes

Les dépenses :

En format GBCP, le budget, partie dépenses, ne comprend plus les chapitres et comptes réservés désormais à la comptabilité générale. Les crédits inscrits sont constitués d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement.

Les crédits sont répartis en enveloppes (fonctionnement, masse salariale, investissement). Ils sont limitatifs dans chacune des enveloppes.

Les opérations sans décaissement ne relèvent plus de la comptabilité budgétaire (charges à payer, prestations internes, dotation aux provisions ou aux amortissements, variation de stocks...).

Le montant des crédits de paiement agrégés est de :	214 591 513 €
<u>Ce montant se décompose en :</u>	
Etablissement :	198 527 533 €
SAIC :	16 063 979 €

Pour mémoire, pour le budget initial 2016, les éléments étaient les suivants :

Budget agrégé :	204 480 110 €
Etablissement :	190 582 832 €
SAIC :	13 897 278 €

La répartition en enveloppes montre une augmentation des dépenses de fonctionnement entre les budgets 2016 et 2017 : 28 888 997 € en 2016 pour 32 214 822 € en 2017.

Les crédits de personnels évoluent de 162 185 511 € en 2016 à 165 059 060 € en 2017.

L'augmentation de la masse salariale résulte en particulier de la hausse du point d'indice et de la mise en place du plan de modernisation des parcours professionnels, carrières et rémunérations pour 1 470 241 € et du GVT. Les cours complémentaires sont évalués à 6 332 147 € toutes composantes confondues.

Les crédits de paiement relatifs aux investissements sont évalués en légère augmentation au BI 2017 : 17 317 630 € contre 13 405 602 € en 2016.

L'établissement, hors SAIC, voit évoluer ses investissements à la hausse, de 7 912 602 € au BI 2016 à 11 985 650 € pour le BI 2017.

Les dépenses immobilières d'investissement dont on retrouve l'essentiel dans le tableau de programmation pluriannuelle des travaux gérés de façon centrale sont estimées à 3 506 000 € de CP.

LE TABLEAU DE L'EQUILIBRE FINANCIER :

Il reprend le solde budgétaire, soit un déficit prévisionnel de trésorerie de 2 929 858 € montant cumulé des déficits de l'établissement pour 1 735 029 € et du SAIC pour 1 394 829 € dus essentiellement aux conventions pluriannuelles.

La ligne dépôts et cautionnement correspond principalement aux prêts gérés par l'action sociale en faveur des personnels ainsi qu'aux remboursements des prêts antérieurs : 19 200 €

La ligne opération pour compte de tiers comprend :

- Les bourses d'aide à la mobilité internationale : 470 k€ en encaissement et décaissement.
- Les cotisations sociales étudiantes : 1 260 k€ en encaissement et décaissement.
- La TVA collectée et déduite : 2 500 k€ en encaissement et 2 300 k€ en décaissement.

Soit 4 030 k€ d'utilisation de financement pour 4 230 k€ de couverture des besoins.

Enfin, la ligne « autres décaissements et autres encaissements sur comptes de tiers » est équilibrée : ce sont principalement les excédents de versement à rembourser (droits d'inscription...).

Ainsi, la variation prévisionnelle finale de trésorerie est estimée à une diminution de 2 929 858 €

Soutenabilité budgétaire :

Trésorerie au 31 décembre 2015 :	25 393 920 €
Trésorerie estimative au 1 ^{er} janvier 2017 (selon BR du 28 juin 2016) :	24 279 000 €
Variation prévisionnelle de trésorerie au 31 décembre 2017	<u>- 2 929 858 €</u>
Trésorerie estimative au 31 décembre 2017 :	21 349 142 €

LE COMPTE DE RESULTAT ET LE TABLEAU DE FINANCEMENT :

Niveau agrégé :

Le compte de résultat comprend les opérations budgétaires (recettes de fonctionnement et crédits de paiement de fonctionnement et de masse salariale) auxquelles ont été ajoutées les opérations non budgétaires générant des produits et des charges.

Recettes budgétaires de fonctionnement :	200 793 975 €
Produits issus de la neutralisation des amortissements :	5 730 000 €
Variation du stock :	<u>209 000 €</u>
TOTAL :	206 732 975 €

Dépenses budgétaires de fonctionnement :	204 873 882 €
Dotations aux amortissements :	8 850 000 €
(Dont SAIC 1 250 000 €)	
Variation du stock :	<u>209 000 €</u>
TOTAL :	206 332 882 €

Le résultat prévisionnel est calculé par contraction des produits et des charges, soit un montant de + **400 093 €** qui se décompose en :

- SAIC : - 308 323 €
- Etablissement : + 708 415 €

La capacité d'autofinancement, calculée à partir du résultat, des éléments positifs (dotation aux amortissements) et des éléments négatifs (reprise sur provision et produits issus de la neutralisation des amortissements) a un montant prévisionnel agrégé de 3 520 092 €, décomposé en :

■ SAIC :	411 677 €
■ Etablissement :	3 108 415 €

Etat prévisionnel agrégé de l'évolution de la situation patrimoniale :

RESSOURCES :

Recettes budgétaires d'investissement :	10 667 680 €
Capacité d'autofinancement :	3 520 092 €
Cautions et prêts encaissés :	19 200 €
TOTAL :	14 206 972 €

EMPLOIS :

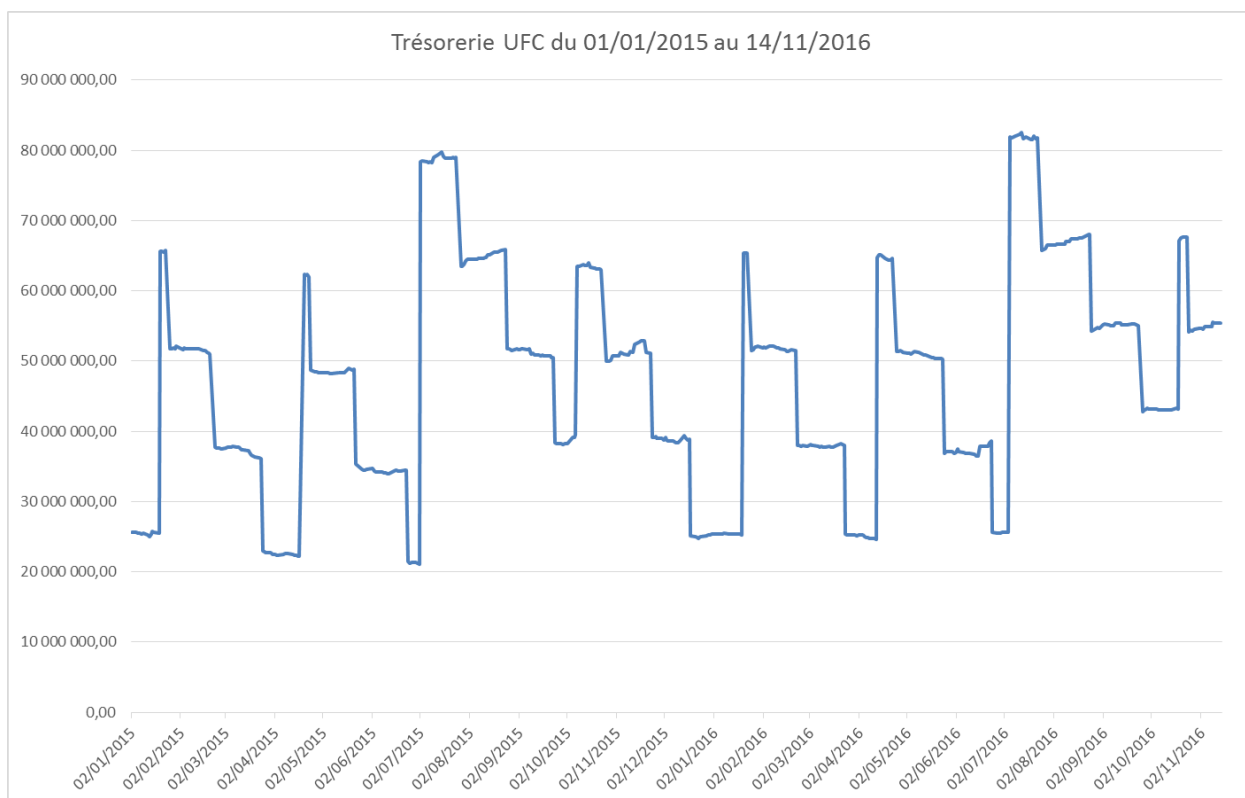
Dépenses budgétaires d'investissement :	17 317 630 €
Cautions et prêts décaissés :	19 200 €
TOTAL :	17 336 830 €

La variation prévisionnelle du fonds de roulement est obtenue par contraction des ressources et des emplois, soit – **3 129 858 €**

Le fonds de roulement au 31 décembre 2015 s'élevait à :	24 361 101 €
Le fonds de roulement prévisionnel mobilisé s'établit à :	3 129 858 €

LE PLAN DE TRESORERIE :

1) Analyse rétrospective - Observations - Remarques préliminaires



L'analyse de la courbe de trésorerie fait très clairement ressortir que le niveau de trésorerie évolue quasi exclusivement au moment des encaissements de la SCSP et des décaissements de paye.

Hormis ces évènements, la courbe de trésorerie est quasi horizontale, les encaissements et décaissements étant de montant plus ou moins équivalents tout au long de l'année.

2) Construction du plan de trésorerie 2017

Compte-tenu des observations mentionnées ci-dessus, selon lesquelles hors payes et SCSP les encaissements et décaissements s'équilibrent globalement, le solde au 1^{er} janvier 2017 est estimé à partir du budget rectificatif du 28 juin 2016 à 24 279 k€

LE TABLEAU DES MOYENS DES UMR:

Pour information, l'université comprend 8 UMR ou UMS :

- UMR 6174 FEMTO-ST
- UMR 6213 UTINAM
- UMR 6623 LABORATOIRE DE MATHEMATIQUES
- UMR 6249 CHRONO-ENVIRONNEMENT
- UMR 6049 THEMA
- UMS 3245 OSU THETA
- UMSR 3124 MSHE
- UMR 1098 HÔTE-GREFFON

Les données mentionnées dans le tableau 11 sont issues du portail du CNRS DIALOG.

L'ANNEXE IMMOBILIERE :

127 bâtiments sont occupés, représentant une surface totale de 222 3501 m².

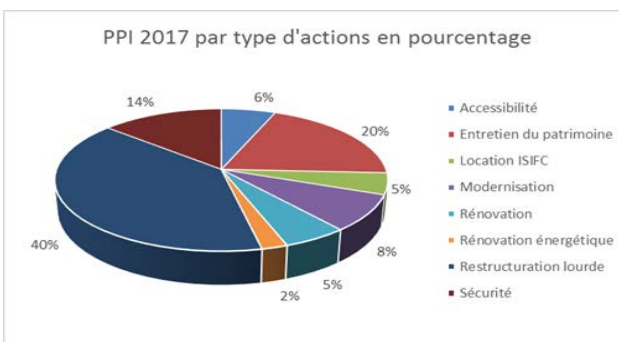
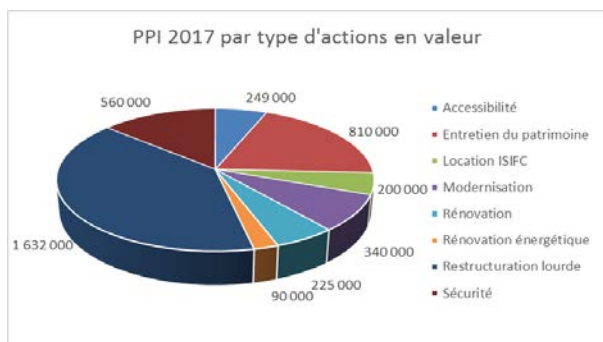
La réduction des surfaces reste un objectif de rationalisation des charges avec la diminution progressive des activités du bâtiment Leclerc et le transfert des activités du laboratoire Chrono-Environnement vers le bâtiment propédeutique L-2 de l'UFR ST et avec la restitution du bâtiment internat du site ESPE de Lons.

Le bâtiment loué pour l'ISIFC constitue une charge financière locative annuelle d'environ 150 000€

LE TABLEAU DES OPERATIONS PLURI-ANNUELLES :

4 opérations immobilières sont inscrites dans ce tableau :

- MSHE, pour un montant de 420 000 € dont le dénouement est programmé pour 2017 (livraison prévue deuxième quinzaine de décembre 2016).
- IUT-BM RESEAUX-CVC-ECO-CAMPUS 1, pour un montant total de 2 500 000€ d'AE et dont le dénouement est programmé pour 2019. Les CP 2017 s'élèvent à 350 000 €
- BOULOIE APRES TEMIS, pour un montant total de 5 900 000€ d'AE. La programmation prévoit d'engager les études préalables à hauteur de 500 000€ en 2017, les travaux étant prévus pour s'étaler sur 3 années, de 2018 à 2020.
- Toitures de l'UFR SLHS pour un montant de 1 790 000€ en AE et 630 000€ de CP en 2017. La réalisation de cette opération est programmée sur 3 ans.



LE TABLEAU DES DEPENSES PAR DESTINATION ET RECETTES PAR ORIGINE :

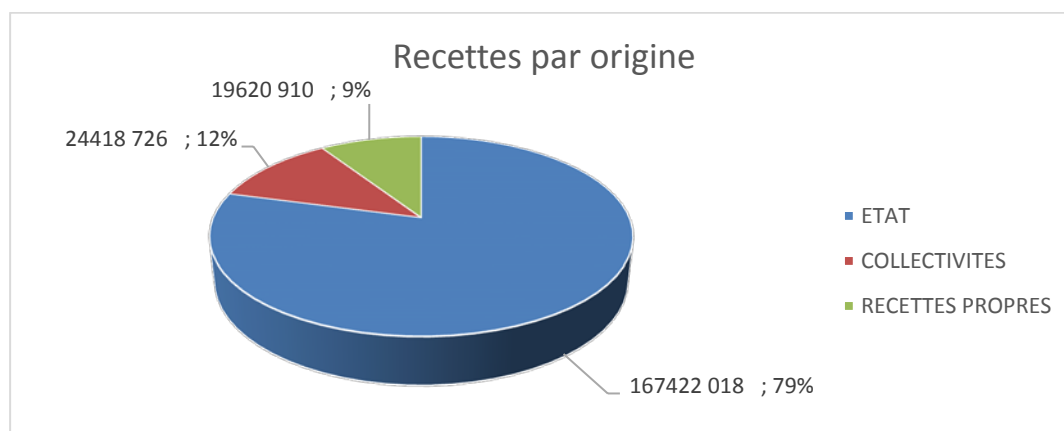
LES DEPENSES :

Les dépenses, regroupées dans le tableau ci-après, évoluent entre 2016 et 2017 : la valeur la plus significative concerne les contrats de recherche.

	2016	2017
Formation	79 849 263	80 609 703
Documentation	5 001 627	5 091 264
Recherche	69 326 682	76 657 932
Diffusion des savoirs	877 008	936 420
Immobilier	15 773 386	16 836 660
Pilotage/support	31 141 206	31 788 193
Vie étudiante	2 510 938	2 671 340
TOTAL	204 480 110	214 591 513

LES RECETTES :

Les recettes par origine apparaissent réparties dans le tableau entre les recettes globalisées et les recettes fléchées. Les subventions de l'Etat, des autres collectivités publiques et de l'Europe représentent 90% des recettes totales avec un montant de 187 042 928 €



Certaines données présentées dans cette note proviennent de prévisions d'exécution se basant elles-mêmes sur des prévisions relatives à la fin de l'exécution du budget 2016. Il conviendra donc d'apporter les ajustements nécessaires à l'occasion d'un budget rectificatif positionné au cours de l'exécution 2017.



Budget Initial 2017

Conseil d'administration du 16 décembre 2016

Tableaux prévisionnels pour vote du CA

Tableau 1
Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget 2017

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

			(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
			Emplois sous plafond Etat	Emplois financés sur ressources propres	Global
			en ETPT	en ETPT	en ETPT
Catégories d'emplois	Nature des emplois		1 120	[REDACTED]	1 120
	Enseignants Enseignants-chercheurs Chercheurs	Permanents	2	4	6
		Titulaires	250	88	338
	Non permanents	1 372	92	1 464	
S/total EC					
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS			0	[REDACTED]	0
BIATOSS	Nature des emplois		757	[REDACTED]	757
	Permanents	Titulaires	40	35	75
		CDI	128	183	311
	Non permanents	925	218	1 143	
S/total Biatoss			2 297	310	2 607
Totaux			2 297	310	2 607
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			2 297	[REDACTED]	Plafond global des emplois voté par le CA

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les règles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel.

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (3)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (5)

Tableau 2 - Université de Franche-Comté Autorisations budgétaires

Agrégé

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses			Recettes	
	Montants		Montants	
	AE	CP		
Personnel	165 059 060	165 059 060	184 403 843	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	48 863 000	48 863 000	163 847 797	Subvention pour charges de service public
			682 235	Autres financements de l'Etat
				Fiscalité affectée
Fonctionnement et intervention	32 739 885	32 214 822	1 464 420	Autres financements publics
			18 409 391	Recettes propres
			27 057 812	Recettes fléchées **
			2 891 986	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	23 071 349	17 317 630	22 954 306	Autres financements publics fléchés
			1 211 519	Recettes propres fléchées
le cas échéant, sur autorisation du contrôleur budgétaire, une ou plusieurs enveloppes* destinées à des contrats de recherche : personnel fonctionnement investissement				
	220 870 294	214 591 513	211 461 655	
TOTAL DES DÉPENSES		214 591 513	211 461 655	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire			3 129 858	Solde budgétaire (déficit)

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Tableau 2 - Université de Franche-Comté
Autorisations budgétaires

Etablissement (hors SAIC)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses		
	Montants	
	AE	CP
Personnel	160 505 576	160 505 576
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	48 863 000	48 863 000
Fonctionnement et intervention	26 424 103	26 036 307
Investissement	18 717 474	11 985 650
le cas échéant, sur autorisation du contrôleur budgétaire, une ou plusieurs enveloppes* destinées à des contrats de recherche : personnel fonctionnement investissement		
	205 647 153	198 527 533
TOTAL DES DÉPENSES		198 527 533

Recettes	
Montants	
182 027 553	Recettes globalisées
163 847 797	Subvention pour charges de service public
682 235	Autres financements de l'Etat
	Fiscalité affectée
1 446 920	Autres financements publics
16 050 601	Recettes propres
14 764 951	Recettes fléchées**
520 000	Financements de l'Etat fléchés
14 244 951	Autres financements publics fléchés
	Recettes propres fléchées
196 792 504	
196 792 504	TOTAL DES RECETTES

Solde budgétaire	
-------------------------	--

1 735 029	Solde budgétaire (déficit)
------------------	-----------------------------------

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Tableau 2 - Université de Franche-Comté
Autorisations budgétaires
 budget annexe (SAIC)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses			Recettes	
	Montants		Montants	
	AE	CP		
Personnel	4 553 484	4 553 484	2 376 290	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>				Subvention pour charges de service public
				Autres financements de l'Etat
				Fiscalité affectée
Fonctionnement et intervention	6 315 782	6 178 515	17 500	Autres financements publics
			2 358 790	Recettes propres
			12 292 860	Recettes fléchées **
			2 371 986	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	4 353 875	5 331 980	8 709 355	Autres financements publics fléchés
			1 211 519	Recettes propres fléchées
le cas échéant, sur autorisation du contrôleur budgétaire, une ou plusieurs enveloppes* destinées à des contrats de recherche : personnel fonctionnement investissement				
	15 223 141	16 063 979	14 669 150	
TOTAL DES DÉPENSES		16 063 979	14 669 150	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire			1 394 829	Solde budgétaire (déficit)

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Tableau 4 - Université de Franche-Comté
Équilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)		Financements (couverture des besoins)	
Solde budgétaire (déficit) * D2	3 129 858	-	Solde budgétaire (excédent) * D1
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>	1 735 029		<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>	1 394 829		<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>			<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>			<i>dont solde budgétaire BAI</i>
<i>dont solde budgétaire SIE</i>			<i>dont solde budgétaire SIE</i>
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	19 200	19 200	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (c1) (décaissements de l'exercice)	4 030 000	4 230 000	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (c2) (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (e1)	120 000	120 000	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (e2)
(1) Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	7 299 058	et	(2) Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie (I)	-	ou	Variation de trésorerie (II)
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée *** (a)</i>	<i>-</i>	ou	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée *** (a)</i>
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>	<i>-</i>	ou	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
TOTAL DES BESOINS (1 + I)	7 299 058	et	7 299 058
			TOTAL DES FINANCEMENTS (2 + II)

Opérations budgétaires

Opérations non budgétaires

Opérations ayant un impact sur la trésorerie

La variation de trésorerie :
- se détermine par différence entre (1) et (2),
- se décompose en (a) et (d),
- s'explique par D, (b), (c), (e).

= différence entre variation de trésorerie (I ou II) et (a)

Décomposition de la variation de trésorerie

* solde budgétaire à détailler pour chaque composante du budget de l'établissement
Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau 2)

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

*** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Tableau 6 - Université de Franche-Comté Situation patrimoniale

agrégé

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	165 059 060	Subventions de l'Etat	166 858 351
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	48 863 000	Fiscalité affectée	
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	41 273 822	Autres subventions	14 809 212
		Autres produits	25 065 411
TOTAL DES CHARGES (1)	206 332 882	TOTAL DES PRODUITS (2)	206 732 975
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	400 093	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	206 732 975	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	206 732 975

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	400 093
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	8 850 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0
- produits de cession d'éléments d'actifs	0
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	5 730 000
= CAF ou IAF*	3 520 092

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement*		Capacité d'autofinancement*	3 520 092
		Financement de l'actif par l'État	563 667
Investissements	17 336 830	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	9 609 514
		Autres ressources	513 699
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	17 336 830	TOTAL DES RESSOURCES (6)	14 206 972
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)		PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	3 129 858

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Montants
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-3 129 858
Variation du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-200 000
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	-2 929 858
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	24 361 101
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	3 011 959
Niveau de la TRESORERIE	21 349 142

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

Tableau 6 - Université de Franche-Comté
Situation patrimoniale

Etablissement (hors SAIC)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	160 505 576	Subventions de l'Etat	164 530 032
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	48 863 000	Fiscalité affectée	
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	33 645 307	Autres subventions	9 511 164
		Autres produits	20 818 102
TOTAL DES CHARGES (1)	194 150 883	TOTAL DES PRODUITS (2)	194 859 298
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	708 415	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	194 859 298	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	194 859 298

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	708 415
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 600 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	5 200 000
= CAF ou IAF*	3 108 415

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement*		Capacité d'autofinancement*	3 108 415
Investissements	12 004 850	Financement de l'actif par l'État	520 000
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	6 180 707
Remboursement des dettes financières		Autres ressources	460 699
TOTAL DES EMPLOIS (5)	12 004 850	TOTAL DES RESSOURCES (6)	10 269 821
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)		PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	1 735 029

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Montants
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	
Niveau de la TRESORERIE	

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

Tableau 6 - Université de Franche-Comté Situation patrimoniale

budget annexe (SAIC)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	4 553 484	Subventions de l'Etat	2 328 319
<i>dont charges de pensions civiles*</i>		Fiscalité affectée	
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	7 628 515	Autres subventions	5 298 048
		Autres produits	4 247 309
TOTAL DES CHARGES (1)	12 181 999	TOTAL DES PRODUITS (2)	11 873 676
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>		<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>	308 323
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	12 181 999	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	12 181 999

** Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.*

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 308 323
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 250 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	530 000
= CAF ou IAF*	411 677

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement*		Capacité d'autofinancement*	411 677
		Financement de l'actif par l'État	43 667
Investissements	5 331 980	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	3 428 807
		Autres ressources	53 000
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	5 331 980	TOTAL DES RESSOURCES (6)	3 937 151
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)		PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	1 394 829

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Montants
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	
Niveau de la TRESORERIE	

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

Tableau 9 - Université de Franche-Comté
Tableau des opérations pluriannuelles - Budget initial 2017

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)
Op. 1 MSHE	7 300 000	7 100 000	7 100 000		200 000	200 000	6 680 000	6 680 000		620 000	620 000	-	-
Op. 2 IUT BM Pré études éco campus	162 000	162 000	100 000	62 000,00	62 000	62 000	100 000	100 000	-	62 000	62 000	-	-
Op. 3 IUT BM Eco campus, apport UFC	2 500 000	-	-	-	2 500 000	2 500 000	-	-	-	350 000	350 000	-	2 150 000
Op. 4 Toitures SLHS	1 790 000	200 000	200 000		1 590 000	1 590 000				630 000	630 000	-	1 160 000
Op. 5 Bouloie après Temis	5 900 000				5 900 000	5 900 000				500 000	500 000	-	5 400 000
Total programmes pluriannuels d'investissement	17 652 000	7 462 000	7 400 000	62 000	10 252 000	10 252 000	6 780 000	6 780 000	-	2 162 000	2 162 000	-	8 710 000
Op. 1													
Op. 2													
Op. 3													
total contrats de formation continue													
Op. 1													
Op. 2													
Op. 3													
Total contrats d'enseignement													
Op. 1													
Op. 2													
Op. 3													
Total contrats de recherche	60 854 768		20 284 922		17 371 713	17 371 713		18 241 141		19 415 494	19 415 494	23 198 133	-
Total	78 506 768	7 462 000	27 684 922	62 000	27 623 713	27 623 713	6 780 000	25 021 141	-	21 577 494	21 577 494	23 198 133	8 710 000
pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :													
Ss total personnel					5 877 065	5 877 065				5 877 065	5 877 065		
Ss total fonctionnement et intervention					5 553 248	5 553 248				5 553 248	5 553 248		
Ss total investissement					16 193 399	16 193 399				10 147 181	10 147 181		

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie, sur la durée de l'opération	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser
	(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
Op. 1 MSHE	7 300 000	1 200 000	6 100 000	5 380 000	420 000	300 000
Op. 2 IUT BM Pré études éco campus	162 000	62 000	100 000	100 000	-	-
Op. 3 IUT BM Eco campus, apport UFC	2 500 000	2 500 000				
Op. 4 Toitures SLHS	1 790 000	1 000 000	790 000		630 000	160 000
Op. 5 Bouloie après Temis	5 900 000	-	5 900 000		500 000	5 400 000
Total programmes pluriannuels d'investissement	17 652 000	4 762 000	12 890 000	5 480 000	1 550 000	5 860 000
Op. 1						
Op. 2						
Op. 3						
total contrats de formation continue						
Op. 1						
Op. 2						
Op. 3						
Total contrats d'enseignement						
Op. 1						
Op. 2						
Op. 3						
Total contrats de recherche	60 854 768		60 854 768	19 148 259	17 364 602	24 341 907



Budget Initial 2017

Conseil d'administration du 16 décembre 2016

Tableaux prévisionnels pour information du CA

Tableau 3 - Université de Franche-Comté
Dépenses par destination et recettes par origine

agrégé

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme								
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total		
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Formation initiale et continue	75 812 779	75 812 779	4 196 439	4 196 439	600 485	600 485	80 609 703	80 609 703	= D101+D102+D103
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	52 702 906	52 702 906	2 034 331	2 034 331	430 485	430 485	55 167 722	55 167 722	
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	23 109 873	23 109 873	2 160 008	2 160 008	170 000	170 000	25 439 881	25 439 881	
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	0	0	2 100	2 100	0	0	2 100	2 100	
D105 - Bibliothèques et documentation	3 812 049	3 812 049	1 261 215	1 261 215	18 000	18 000	5 091 264	5 091 264	
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	10 177 352	10 177 352	1 842 323	1 842 323	896 117	1 481 448	12 915 792	13 501 123	
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	7 980 233	7 980 233	2 083 330	2 076 880	3 517 059	4 486 055	13 580 622	14 543 168	
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	11 399 574	11 399 574	3 377 416	3 271 598	2 370 558	2 561 627	17 147 548	17 232 799	
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	43 426	43 426	7 525	7 525	0	0	50 951	50 951	
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	5 164 915	5 164 915	1 305 959	1 280 959	679 698	787 807	7 150 572	7 233 681	
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	16 480 746	16 480 746	980 922	980 922	434 898	511 375	17 896 566	17 973 043	
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	1 988 768	1 988 768	1 848 155	1 848 155	2 116 244	2 286 244	5 953 167	6 123 167	
D113 - Diffusion des savoirs et musées	546 410	546 410	381 010	381 010	9 000	9 000	936 420	936 420	
D114 - Immobilier	5 952 118	5 952 118	7 391 338	7 003 242	11 735 000	3 881 300	25 078 456	16 836 660	
D115 - Pilotage et support	24 425 311	24 425 311	6 680 592	6 680 592	682 290	682 290	31 788 193	31 788 193	
Étudiants	1 275 379	1 275 379	1 383 661	1 383 961	12 000	12 000	2 671 040	2 671 340	= D201+D202+D203
D201 - Aides directes aux étudiants	34 600	34 600	797 253	797 253	0	0	831 853	831 853	
D202 - Aides indirectes	389 830	389 830	379 470	379 770	0	0	769 300	769 600	
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	850 949	850 949	206 938	206 938	12 000	12 000	1 069 887	1 069 887	
Total	165 059 060	165 059 060	32 739 885	32 214 822	23 071 349	17 317 630	220 870 294	214 591 513	

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées			Recettes fléchées					
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	163 847 797	75 930							163 923 727
Droits d'inscription					3 480 408				3 480 408
Formation continue, diplômes propres et VAE					1 841 595				1 841 595
Taxe d'apprentissage					711 000				711 000
Contrats et prestations de recherche hors ANR							105 878	1 211 519	1 317 397
Valorisation					20 000				20 000
ANR investissements d'avenir				20 000		503 231	21 662		544 893
ANR hors investissements d'avenir						746 020	57 468		803 488
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				203 233			12 873 060		13 076 293
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				611 853			2 731 188		3 343 041
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		46 305		629 334	1 492 398	1 642 735	7 165 051		10 975 823
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs									0
Autres recettes		560 000			10 863 990				11 423 990
Total	163 847 797	682 235	0	1 464 420	18 409 391	2 891 986	22 954 306	1 211 519	211 461 655

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) 3 129 858

Tableau 3 - Université de Franche-Comté
Dépenses par destination et recettes par origine

Etablissement (hors SAIC)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme								
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total		
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Formation initiale et continue	75 812 779	75 812 779	4 196 439	4 196 439	600 485	600 485	80 609 703	80 609 703	= D101+D102+D103
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	52 702 906	52 702 906	2 034 331	2 034 331	430 485	430 485	55 167 722	55 167 722	
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	23 109 873	23 109 873	2 160 008	2 160 008	170 000	170 000	25 439 881	25 439 881	
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	0	0	2 100	2 100	0	0	2 100	2 100	
D105 - Bibliothèques et documentation	3 812 049	3 812 049	1 257 215	1 257 215	18 000	18 000	5 087 264	5 087 264	
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	10 030 309	10 030 309	1 250 706	1 250 706	830 617	1 415 948	12 111 632	12 696 963	
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	6 381 513	6 381 513	284 994	284 994	230 066	250 066	6 896 573	6 916 573	
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	9 976 664	9 976 664	1 308 719	1 308 719	1 496 248	1 658 208	12 781 631	12 943 591	
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	43 426	43 426	0	0	0	0	43 426	43 426	
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	4 717 064	4 717 064	613 973	613 973	612 126	720 235	5 943 163	6 051 272	
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	16 318 786	16 318 786	626 062	626 062	433 398	509 875	17 378 246	17 454 723	
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	1 252 768	1 252 768	1 384 893	1 384 893	2 063 244	2 233 244	4 700 905	4 870 905	
D113 - Diffusion des savoirs et musées	546 410	546 410	381 010	381 010	9 000	9 000	936 420	936 420	
D114 - Immobilier	5 952 118	5 952 118	7 391 338	7 003 242	11 735 000	3 881 300	25 078 456	16 836 660	
D115 - Pilotage et support	24 386 311	24 386 311	6 345 092	6 345 092	677 290	677 290	31 408 693	31 408 693	
Étudiants	1 275 379	1 275 379	1 383 661	1 383 961	12 000	12 000	2 671 040	2 671 340	=D201+D202+D203
D201 - Aides directes aux étudiants	34 600	34 600	797 253	797 253	0	0	831 853	831 853	
D202 - Aides indirectes	389 830	389 830	379 470	379 770	0	0	769 300	769 600	
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	850 949	850 949	206 938	206 938	12 000	12 000	1 069 887	1 069 887	
Total	160 505 576	160 505 576	26 424 103	26 036 307	18 717 474	11 985 650	205 647 153	198 527 533	

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées			Recettes fléchées					
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	163 847 797	75 930							163 923 727
Droits d'inscription					3 480 408				3 480 408
Formation continue, diplômes propres et VAE					1 841 595				1 841 595
Taxe d'apprentissage					711 000				711 000
Contrats et prestations de recherche hors ANR									0
Valorisation									0
ANR investissements d'avenir				20 000					20 000
ANR hors investissements d'avenir							57 468		57 468
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				203 233			9 012 365		9 215 598
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				611 853			336 224		948 077
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		46 305		611 834	1 492 398	520 000	4 838 895		7 509 432
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs									0
Autres recettes		560 000			8 525 200				9 085 200
Total	163 847 797	682 235	0	1 446 920	16 050 601	520 000	14 244 951	0	196 792 504

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) 1 735 029

Tableau 3 - Université de Franche-Comté
Dépenses par destination et recettes par origine

budget annexe (SAIC)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme								
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total		
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Formation initiale et continue	0	0	0	0	0	0	0	0	= D101+D102+D103
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	0	0	0		0		0	0	
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	0	0	0		0		0	0	
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	0	0	0		0		0	0	
D105 - Bibliothèques et documentation	0	0	4 000	4 000	0		4 000	4 000	
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	147 043	147 043	591 617	591 617	65 500	65 500	804 160	804 160	
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	1 598 720	1 598 720	1 798 336	1 791 886	3 286 993	4 235 989	6 684 049	7 626 595	
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	1 422 910	1 422 910	2 068 697	1 962 879	874 310	903 419	4 365 917	4 289 208	
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	0	0	7 525	7 525	0	0	7 525	7 525	
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	447 851	447 851	691 986	666 986	67 572	67 572	1 207 409	1 182 409	
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	161 960	161 960	354 860	354 860	1 500	1 500	518 320	518 320	
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	736 000	736 000	463 262	463 262	53 000	53 000	1 252 262	1 252 262	
D113 - Diffusion des savoirs et musées	0	0	0	0	0	0	0	0	
D114 - Immobilier	0	0	0	0	0	0	0	0	
D115 - Pilotage et support	39 000	39 000	335 500	335 500	5 000	5 000	379 500	379 500	
Étudiants	0	0	0	0	0	0	0	0	=D201+D202+D203
D201 - Aides directes aux étudiants	0	0	0	0	0	0	0	0	
D202 - Aides indirectes	0	0	0	0	0	0	0	0	
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total	4 553 484	4 553 484	6 315 782	6 178 515	4 353 875	5 331 980	15 223 141	16 063 979	

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Recettes globalisées			Recettes fléchées			
Fiscalité affectée			Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées		
Subvention pour charges de service public									0
Droits d'inscription									0
Formation continue, diplômes propres et VAE									0
Taxe d'apprentissage									0
Contrats et prestations de recherche hors ANR							105 878	1 211 519	1 317 397
Valorisation					20 000				20 000
ANR investissements d'avenir						503 231	21 662		524 893
ANR hors investissements d'avenir						746 020			746 020
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région							3 860 695		3 860 695
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne							2 394 964		2 394 964
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres				17 500		1 122 735	2 326 156		3 466 391
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs									0
Autres recettes					2 338 790				2 338 790
Total	0	0	0	17 500	2 358 790	2 371 986	8 709 355	1 211 519	14 669 150

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) 1 394 829

Tableau 5 - Université de Franche-Comté
Opérations pour le compte de tiers - Budget initial 2017

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	en k€	en k€
			Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Opération 1 Bourses AMI	C 46711	Aide à la mobilité internationale	470	470
Opération 2	C 47311	Cotisations sociales étudiantes	1 260	1 260
Opération 3	C 4457-44562-44566	TVA	2300	2500
TOTAL			5230	4230
			(c1)	(c2)

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Équilibre financier" (tableau 4)

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

Tableau 7 - Université de Franche-Comté Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

(K€TTC)	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	24 279	50 802	37 128	23 761	51 001	37 781	24 257	65 737	51 544	39 171	49 686	36 163	
<i>dont placements</i>													

ENCAISSEMENTS													
A1. Recettes budgétaires globalisées	42 195	1 233	1 439	42 401	1 644	1 644	58 991	1 644	1 850	26 633	2 261	2 467	184 404
Subvention pour charges de service public	40 962			40 962			57 347			24 577			163 848
Autres financements de l'Etat	41	41	48	48	55	55	55	55	61	68	75	82	682
Fiscalité affectée													-
Autres financements publics	88	88	103	103	117	117	117	117	132	147	161	176	1 465
Recettes propres	1 105	1 105	1 289	1 289	1 473	1 473	1 473	1 473	1 657	1 841	2 025	2 209	18 409
A2 . Recettes budgétaires fléchées	1 623	1 623	1 894	1 894	2 165	2 165	2 165	2 165	2 435	2 706	2 976	3 247	27 058
Financements de l'Etat fléchés	174	174	202	202	231	231	231	231	260	289	318	347	2 892
Autres financements publics fléchés	1 377	1 377	1 607	1 607	1 836	1 836	1 836	1 836	2 066	2 295	2 525	2 754	22 954
Recettes propres fléchées	73	73	85	85	97	97	97	97	109	121	133	145	1 212
A3. Opérations non budgétaires	75	231	401	75	690	76	710	426	560	276	458	392	4 369
Nouveaux emprunts, remboursements de prêts, cautionnements	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	19
Op gérées en compte de 1/3 (encaiss de l'ex) hors TVA		140			330		350	350	200	200	100	60	1 730
TVA encaissée sur titres de recette	64	80	64	64	64	64	64	64	64	64	64	80	800
Crédits de TVA remboursés par l'Etat			326		284		284		284		282	240	1 700
Autres encaissements sur comptes de tiers	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	120
A. TOTAL	43 894	3 088	3 734	44 370	4 499	3 885	61 866	4 235	4 845	29 614	5 696	6 106	215 831

DECAISSEMENTS													
B1. Enveloppes hors recettes fléchées	15 383	14 745	14 886	14 943	15 101	14 876	17 853	15 903	14 377	15 800	15 734	15 879	185 483
Personnel	13 668	13 030	12 885	12 942	12 814	12 589	15 566	13 616	11 804	12 941	12 589	12 448	156 892
Fonctionnement	1 425	1 425	1 662	1 662	1 899	1 899	1 899	1 899	2 137	2 374	2 612	2 849	23 742
Intervention													-
Investissement	291	291	339	339	388	388	388	388	436	485	533	582	4 849
B2. Dépenses sur recettes fléchées	1 747	1 747	2 038	2 038	2 329	2 329	2 329	2 329	2 620	2 911	3 202	3 493	29 109
Personnel	490	490	572	572	653	653	653	653	735	817	898	980	8 167
Fonctionnement	508	508	593	593	678	678	678	678	763	847	932	1 017	8 473
Intervention													-
Investissement	748	748	873	873	998	998	998	998	1 122	1 247	1 372	1 496	12 469
B3. Opérations non budgétaires	241	270	177	149	289	204	204	196	221	389	282	1 548	4 169
Remboursements d'emprunts, nouveaux prêts, cautionnements	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	19
Opérations gérées en compte de tiers (décaissements de l'exercice) hors TVA		121	28		139	8	8		2	147	17	1 260	1 730
TVA décaissée sur achats	230	138	138	138	138	184	184	184	207	230	253	276	2 300
TVA versée à l'Etat													-
Autres décaissements sur comptes de tiers	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	120
B. TOTAL	17 371	16 762	17 101	17 130	17 719	17 409	20 386	18 428	17 218	19 100	19 218	20 920	218 761

(2) SOLDE DU MOIS = A - B	26 523	-13 674	-13 367	27 240	-13 220	-13 524	41 480	-14 193	-12 373	10 514	-13 522	-14 814	- 2 930
SOLDE CUMULE (1) + (2)	50 802	37 128	23 761	51 001	37 781	24 257	65 737	51 544	39 171	49 686	36 163	21 349	21 349

<i>dont trésorerie fléchée (A2 - B2)</i>													-2 051
<i>dont trésorerie sur op. non budgét (A3-B3)</i>													200

* Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (tableau 4)

TABLEAU 11 - Université de Franche-Comté
TABLEAU RETRAÇANT LES MOYENS DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE - Budget initial 2017

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Données issues du portail du CNRS DIALOG et de la direction des services financiers

		Moyens de l'établissement		Moyens hors budget de l'établissement							
				Organisme de recherche CNRS		ENSMM		UTBM		Autres	
UMR 6174 Institut FEMTO-ST	Personnel	181	emplois	71	Emplois	60	Emplois	7	Emplois	1	Emplois
	Fonctionnement	676 530		840 224		218 000		10 000		0	
	Investissement	0		0		0		0		0	
UMR 6213 Institut UTINAM	Personnel	71	Emplois	11	Emplois	0	Emplois	0	Emplois	2	Emplois
	Fonctionnement	170 340		41 000		0		0		0	
	Investissement	0		0		0		0		0	
UMR 6623 Laboratoire de mathématiques	Personnel	51	Emplois	5	Emplois	0	Emplois	0	Emplois	0	Emplois
	Fonctionnement	150 000		26 880		0		0		0	
	Investissement	0		0		0		0		0	
UMR 6249 Laboratoire Chrono-	Personnel	102	Emplois	23	Emplois	0	Emplois	0	Emplois	29 (1)	Emplois
	Fonctionnement	235 000		200 707		0		0		18 204 (2)	
	Investissement	0		0		0		0		0	
UMR 6049 Laboratoire Théma	Personnel	27	Emplois	8	Emplois	0	Emplois	0	Emplois	12 (3)	Emplois
	Fonctionnement	37 145		31 900		0		0		15 000 (4)	
	Investissement	0		0		0		0		0	
UMS 3245 OSU THETA	Personnel	7	Emplois	1	Emplois	0	Emplois	0	Emplois	0	Emplois
	Fonctionnement	62 500		40 550		0		0		28 000 (5)	
	Investissement	0		0		0		0		0	
UMSR 3124 MSHE	Personnel	7	Emplois	6	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
	Fonctionnement	48 000		53 175		0		0		0	
	Investissement	0		0		0		0		0	
UMR 1098 Hôte Greffon	Personnel		Emplois		Emplois	0	Emplois	0	Emplois	10	Emplois
	Fonctionnement	90 000				0		0		335 000 (6)	
	Investissement	0		0		0		0		0	

(1) 29 emplois dont 8 INRAP, 6 Ministère de la culture et de la communication et 15 autres partenaires

(2) 18 204 € dont 5 000 INRA, 2 200 INRAP, 11 004 Ministère de la culture et de la communication

(3) 12 emplois de l'université de Bourgogne

(4) 15 000 € de l'université de Bourgogne

(5) dont UB, ENSMM et autres

(6) 335 000 € dont 100 000 INSERM et 235 000 EFS

**TABLEAU 13 - Université de Franche-Comté
Annexe immobilière - Budget initial 2017**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérateur: UNIVERSITE DE FRANCHE COMTE

Réunion de l'organe délibérant du 16/12/2016

		exécution (année N-1)	dernier BR (année N)
Données physiques			
Nombre de bâtiments occupés	X	127	127
dont biens propres	X	5	6
dont biens domaniaux	X	93	94
dont prises à bail	X	9	11
dont autres mises à disposition (ex. : collectivités territoriales)	X	20	16
Surface totale occupée (m² - SUB)	X	222 318	222 501
dont biens propres	X	677	677
dont biens domaniaux	X	187 025	187 461
dont prises à bail	X	3 422	5 000
dont autres mises à disposition (ex. : collectivités territoriales)	X	31 194	29 362
Ratio m² SUN / poste de travail (*)	X	13,8	13,8

	classe de compte (n°)	exécution (N-1)	dernier BR (N)
Dépenses de fonctionnement à l'€ près			
Redevances de crédit-bail immobilier (*)	6125	0	0
Locations immobilières (*)	6132	148 477	155 000
Entretien et réparations sur biens immobiliers (*)	6152	626 052	945 789

Dépenses d'acquisition à l'€ près			
Acquisition de biens propres ou de biens domaniaux	X	0	0

Dépenses d'investissement à l'€ près			
Réalisation de travaux structurants sur les biens propres ou domaniaux	X	3 111 424	3 775 399

Produits de cession d'immobilisations corporelles à l'€ près			
dont biens propres	7752	12 959	100 000
dont biens domaniaux	7752	0	0

(*) Les données sont disponibles à la saisie dans le système d'informations des opérateurs de l'Etat (SI OPE)

Commentaires portant sur la stratégie immobilière de l'établissement :

(notamment sur l'avancement des opérations prévues dans le SPSI, la levée des réserves de France Domaine ou du CIE, les économies réalisées ou programmées,...)

Dans le cadre du SPSI établi en 2011, plusieurs opérations sont achevées ou en cours d'achèvement :

1) Augmentation des implantations:

Site de l'Arsenal, restructuration du bâtiment Bichat (M) destiné à la MSHE, réception prévue le 16 décembre.

Site de l'Arsenal, construction bâtiment conférence intégré dans base de données, réception prévue le 16 décembre.

Sur le site de la Bouloie, ajout de containers de stockage sur le site de l'U-SPORTS.

2) Réduction des surfaces:

Les locaux provisoires du site de l'UT 25 à Vesoul sont sortis de l'inventaire au 01/09/2016.

Les locaux situés à Dole sont sortis de l'inventaire au 01/01/2016.

Remise au conseil département 39 du bâtiment dit internat sur le site de Lons le Saunier.

Mise en oeuvre du SPSI.

Une systématisation des gestions des sites a été mise en place par la nomination d'ingénieurs sur les sites de Belfort - Montbéliard et du centre ville de Besançon, rattachés directement au service du Patrimoine, afin d'homogénéiser les compétences techniques en matière de maintenance sur ces différents sites.

Le logiciel ADE (gestion des salles) a été déployé sur l'ensemble des implantations.

Un logiciel de gestion de patrimoine a été acquis en 2017 son déploiement est en cours.

L'opération après Témis dont les études débiteront en 2017 permettra la libération du bâtiment principal de la place Leclerc.

Les études de l'opération écocampus ont débutées en 2016. Des premières tranches de travaux sont prévues sur 2017.

Les surfaces ne seront pas modifiées en 2017.

Location du bâtiment de l'ISIFC.

PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE TRAVAUX - UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE - POLITIQUE IMMOBILIERE

Proposition de ventilation des crédits de travaux immobiliers et financement

Actions	Typologie	2015				2016 (exécution)				2017				2018				2019			
		AE 2015	CP 2015	Recettes 2015	Origine Recettes 2015	AE 2016	CP 2016	Recettes 2016	Origine Rec. 2016	AE 2017	CP 2017	Recettes 2017	Origine Rec. 2017	AE 2018	CP 2018	Recettes 2018	Origine Rec. 2018	AE 2019	CP 2019	Recettes 2019	Origine Rec. 2019
Travaux Montbéliard PMA	Entretien du patrimoine	30 000	30 000	30 000	SCSP 2015	30 000	30 000	30 000	SCSP 2016	30 000	30 000	30 000	SCSP 2017	30 000	30 000	30 000	SCSP 2018	30 000	30 000	30 000	SCSP 2019
Toiture Lettres Chifflet-Donzelot	Rénovation					200 000	0	0	SCSP 2016	90 000	130 000	130 000	SCSP 2017	0	80 000	80 000	SCSP 2018	0	80 000	80 000	SCSP 2019
Toiture MEGEVAND	Sécurité									1 500 000	500 000	500 000	SCSP 2017	0	500 000	500 000	FDR		500 000	500 000	FDR
Réserve imprévus multirisques FCT	Entretien du patrimoine	325 000	325 000	325 000	SCSP 2015	267 750	267 750	267 750	SCSP 2016	320 000	320 000	320 000	SCSP 2017	400 000	400 000	400 000	SCSP 2018	400 000	400 000	400 000	SCSP 2019
Réserve imprévus multirisques INV	Entretien du patrimoine	200 000	200 000	200 000	SCSP 2015	200 000	200 000	200 000	SCSP 2016	200 000	200 000	200 000	SCSP 2017	200 000	200 000	200 000	SCSP 2018	200 000	200 000	200 000	SCSP 2019
MSHE SEDD (Y compris TC1) Convention 5,15 M€ + 1,6Me	Restructuration lourde	0	4 250 000	2 400 000	Rég/Ville	1 161 458	1 521 458	1 000 000	Rég CPER	0	120 000	120 000	Rég CPER fin 1ère tranche								
1er équipement MSHE	Restructuration lourde					438 542	438 542	438 542	Etat CPER		300 000	300 000	Rég CPER 2 ème tranche								
Dépassement opération MSHE (tranche 1)	Restructuration lourde									200 000	200 000	200 000	FDR								
Gymnase - Espace culturel -		15 000	15 000	15 000	SCSP 2015																
Chrono-environnement L-2 (50 000€ CNRS encaissés en 2014)		0	780 000	680 000	FEDER																
GTC Chaufferie centrale		75 000	75 000	75 000	SCSP 2015																
Abattage arbres (sécurité Bouloie)	Sécurité	70 000	30 000	30 000	SCSP 2015	0	30 000	30 000	SCSP 2016	0	10 000	10 000	SCSP 2017								
ISIFC - IRDQ	Location ISIFC	300 000	200 000	200 000	SCSP 2015	100 000	200 000	200 000	SCSP 2016	600 000	200 000	200 000	SCSP 2017	0	200 000	200 000	SCSP 2018	0	200 000	200 000	SCSP 2019
Rénovation Mésocentre-CRI		75 000	75 000	75 000	SCSP 2015																
Electricité parking Bouloie						140 000	140 000	140 000	SCSP 2016												
Maintenance chauffage (ss-station IUT BV)	Rénovation énergétique	40 000	40 000	40 000	SCSP 2015					40 000	40 000	40 000	SCSP 2017								
Accessibilité- Ascenseurs (Marché)	Accessibilité	60 000	15 000	15 000	SCSP 2015	0	20 000	20 000	SCSP 2016		25 000	25 000	SCSP 2017								
Remplacement Centrale incendie	Sécurité	20 000	20 000	20 000	SCSP 2015					20 000	20 000	20 000	FDR	20 000	20 000	20 000	SCSP 2018	20 000	20 000	20 000	SCSP 2019
Equipe technique centrale	Entretien du patrimoine	45 000	45 000	45 000	SCSP 2015	45 000	45 000	45 000	SCSP 2016	50 000	50 000	50 000	SCSP 2017	50 000	50 000	50 000	SCSP 2018	50 000	50 000	50 000	SCSP 2019
Poursuite rénovation Arsenal		40 000	20 000	20 000	SCSP 2015																
Eclairage de tables BU Sciences	Rénovation									30 000	30 000	30 000	SCSP 2017								
Animalerie - salles TP (fin de Chrono)		30 000	30 000	30 000	SCSP 2015																
RMN-DRX						30 000	30 000	30 000	SCSP 2016												
COMUE-provisoire bâtiment G ST		30 000	30 000	30 000	SCSP 2015																
Labo P3 SMP		15 000	15 000	15 000	SCSP 2015	120 000	120 000	52 500	SCSP+PPT												
IUT BM priorités 2 et 3	Entretien du patrimoine									100 000	50 000	50 000	SCSP 2017	0	50 000	50 000	SCSP 2018	50 000	50 000	50 000	SCSP 2019
Maison Mallen	Restructuration lourde					100 000	0	0	SCSP 2016	0	100 000	100 000	FDR								
Remplacement canalisations ESPE	Rénovation	30 000	30 000	30 000	SCSP 2015	50 000	0	0	SCSP 2016	15 000	65 000	65 000	SCSP 2017								
Diagnostic thermique ESPE + tvx	Rénovation énergétique									50 000	50 000	50 000	SCSP 2017								
Mise en sécurité IUT BV	Sécurité									30 000	30 000	30 000	SCSP 2017								
UFR SJEPG désenfumage amphi		20 000	20 000	20 000	SCSP 2015																
NOUVEAUX PROJETS 2016																					
Désamiantage ARSENAL (rec 2015/2016)	Sécurité					320 000	0	0	FDR												
Accessibilité IUT25 (rec 206 000 AV 2015 ou 2016)	Accessibilité					230 000	206 000	206 000	FDR	0	24 000	24 000	FDR		320 000	320 000	FDR				
Opération éco-campus études	Restructuration lourde					162 000	100 000	100 000	Rég + UTBM + UFC (SCSP)	0	62 000	62 000	FDR								
Eco campus Louis Néel	Restructuration lourde									250 000	250 000	250 000	FDR								
Eco campus Marc Bloch	Restructuration lourde									300 000	50 000	50 000	FDR	0	250 000	250 000	FDR				
Autre financement UFC protocole Eco campus	Restructuration lourde									1 950 000	50 000	50 000	FDR		900 000	900 000	FDR	0	1 000 000	1 000 000	FDR
CROUS cafétéria Arsenal						17 250	17 250	17 250	SCSP 2016												
Toiture MDE	Entretien du patrimoine									100 000	100 000	100 000	FDR								
Toiture MDU	Entretien du patrimoine					60 000	0	0		0	60 000	60 000	FDR								
Plancher salle des thèses SLSH salon Préclin						20 000	20 000	0													
Logiciel PATRIMOINE	Modernisation					90 000	0	0			90 000	90 000	FDR								
Equipement réseau téléphonie-informatique	Modernisation					1 000 000	250 000	250 000	FDR	0	250 000	250 000	FDR	0	250 000	250 000	FDR	0	250 000	250 000	FDR
UFC BOULOIE Après-Temis CPER (Rec 400 000 en 2020)	Restructuration lourde					0	0	0		5 900 000	500 000	500 000	CPER	0	2 900 000	2 500 000	CPER	0	2 500 000	2 500 000	CPER
NOUVEAUX PROJETS 2017																					
Hauts de Chazal Automates	Rénovation énergétique													100 000	100 000	100 000	SCSP 2018	42 000	42 000	42 000	SCSP 2019
UFR SJEPG rénovation amphithéâtre GAUDOT	Rénovation																				
Actions ADAP	Accessibilité									600 000	200 000	200 000	FDR		200 000	200 000	FDR		200 000	200 000	FDR
TOTAL:		1 420 000	1 195 000	4 395 000		4 782 000	3 636 000	3 027 042		12 375 000	4 106 000	4 106 000		800 000	6 450 000	6 050 000		792 000	5 522 000	5 522 000	